



CAFERUIS

(Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)
RNCP 36836 - Date de certification 01-09-2022 -

Certificateur : Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du travail et des Solidarités (DREETS) Grand Est

Présentation et objectifs :

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale est une qualification de niveau 6. Institué en 2004 et réformé en 2022, il vise la formation de cadres intermédiaires des services et établissements sociaux et médicosociaux. Cette formation s'inscrit dans un ensemble de formations à l'encadrement du secteur. La qualification est également accessible par la VAE.

La formation vise le développement des compétences de :

- Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale
- Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale
- Contribuer au projet d'établissement ou de service
- Compétences transversales au niveau de la communication.

La formation repose sur un approfondissement de connaissances en politiques publiques sociales et sectorielles, en sociologie des organisations, en théorie et méthodes de management, en droit, en comptabilité ainsi qu'en méthodologie de projet et d'évaluation.

Débouchés :

Chef de service éducatif, Chef de service territorial de l'action sociale, responsable de structure d'accueil de la petite enfance, ...

Passerelles :

Il n'est pas prévu de passerelle au niveau réglementaire, le CAFERUIS donne des allègements au DEIS.

Suite de parcours :

DEIS, CAFDES, Master 1 Management des organisations sanitaires et sociales.

Accès à la formation :

L'entrée en formation est conditionnée par une sélection des candidatures sur dossier (qualification et expérience professionnelle) et après un entretien avec un jury.

Condition d'accès et pré requis :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant les conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat du code de l'action sociale et des familles de niveau 5.
- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP de niveau 6.
- Justifier d'un diplôme d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP de niveau 5, et d'une expérience professionnelle de deux ans réalisés dans secteur de l'action sociale et médico-social.
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat du code de l'action sociale et des familles classé de niveau 4, et d'une expérience professionnelle de quatre ans réalisés dans le secteur de l'action sociale et médico-social.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter

Durée de la formation :

La formation se déroule sur 21 mois. Elle comprend 400h de formation théorique et 420h de stage. Des allègements de stage sont prévus selon la qualification et l'expérience professionnelle acquise dans le secteur.

Sélection : Calendrier en cours

Dates de Rentrée Calendrier en cours

Clôture inscriptions à la sélection : Calendrier en cours

Coût de la formation : Sélection : 150 € // Formation : 8 400€

Modalités pratiques

Modalités de déroulement : présentiel et distanciel

Modalités d'évaluation : cf. tableau ci-dessous

Horaires de formation : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Effectifs mini et maxi : 8 minimum – 35 maximum

Lieu de déroulement : Site Schlumberger – 4 rue Schlumberger – 68200 Mulhouse

Site Kennedy – 22 Avenue du Président Kennedy – 68200 Mulhouse

Contenu de la formation	Volume horaire
<p>Bloc de compétences 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale</p> <ul style="list-style-type: none">UF1 La conduite de l'activitéUF2 La personne et son entourageUF3 Le partenariat et le travail en réseau <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Dossier technique de 5 à 8 pages donnant lieu à une soutenance	150h
<p>Bloc de compétences 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale</p> <ul style="list-style-type: none">UF1 ManagementUF2 Gestion des ressources humaines <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Analyse de situation dans le cadre d'une épreuve orale	100h
<p>Bloc de compétences 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale</p> <ul style="list-style-type: none">UF1 Gestion administrative et logistiqueUF2 Gestion budgétaire <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Note d'aide à la décision dans le cadre d'une épreuve écrite	60h
<p>Bloc de compétences 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service</p> <ul style="list-style-type: none">UF1 Le projetUF2 L'action publique et ses transformationsUF3 Veille professionnelle <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">Mémoire de pratique professionnelle donnant lieu à une soutenance	90h

La formation peut être suivie et validée par bloc de compétences, indépendamment les uns des autres.

Ce dispositif permet à un candidat disposant d'autres qualifications d'acquérir des compétences dans un domaine spécifique ou d'organiser le déroulement de sa formation de manière personnalisée.

Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter pour toute demande relative à l'organisation en bloc de compétences (calendrier, planning, devis...).

Responsable de formation : Frédéric PANKUTZ

Assistante de Formation : Lorena Mathieu 03 89 33 20 03- l.mathieu@praxis.alsace

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.praxis.alsace